

3 octobre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Romano Prodi, Président du Conseil Italien, et Lionel Jospin, Premier ministre, sur le bilan du Sommet franco-italien et la relance du projet de TGV entre Lyon et Turin, Chambéry le 3 octobre 1997.

LE PRÉSIDENT -

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire combien nous avons été heureux de recevoir le Président du Conseil italien, les membres du gouvernement et la délégation italienne, ici, à Chambéry, pour ce XVIIème Sommet. Avant de vous dire, en quelques mots, comment les choses se sont passées, - très bien d'ailleurs-, je voudrais évoquer le drame que l'Italie vient de connaître avec ses tremblements de terre, qui, hélas, semblent se poursuivre, puisqu'une nouvelle secousse importante, vient d'être enregistrée, de niveau sept sur l'échelle de Richter. Nous avons, le Premier Ministre et moi-même, exprimé au gouvernement italien et à tous nos amis italiens, la compassion de la France dans cette épreuve. Nous avons appris par les médias que plus de quarante mille personnes avaient déjà été relogées, au moins sommairement, par le gouvernement. Ce qui montre à quel point ce désastre était grave et je voudrais dire, à nouveau, avant de commencer toute notre amitié, à l'égard de l'Italie.

J'observais d'ailleurs, et je le faisais remarquer au Président du Conseil, que les médias français l'ont traité, en général, avec une affectivité forte, peut-être plus forte que ça n'aurait été le cas si cela avait été un autre pays. On s'est senti peut-être plus encore concerné.

Nous avons évoqué ensemble un certain nombre de points. D'abord, les questions européennes, l'Union économique et monétaire, bien sûr, l'Euro est bientôt là. L'Italie comme la France ont, à la fois, la volonté et la vocation d'y participer, ceci dès le 1er janvier 1999. Bien sûr, nous avons tous nos difficultés et je les mesure bien. Je sais ce que cela représente pour chaque peuple, pour chaque citoyen de faire l'effort nécessaire pour atteindre cet objectif. Mais les peuples de l'Union européenne doivent être convaincus que cela en vaut vraiment la peine et qu'ils en tireront les bénéfices en termes de croissance, d'exportation, d'emplois et que c'est le seul moyen pour l'Europe, face notamment à la puissance américaine, de s'affirmer comme une grande puissance politique dans le monde de demain.

Nous avons ensuite évoqué le problème du Conseil européen sur l'emploi, autre échéance importante, puisqu'il va se tenir bientôt. Depuis plus de deux ans, vous le savez, la France se bat, je me bats pour que l'Europe reste exemplaire sur le plan social, et crée les conditions nécessaires au développement des emplois dont elle a besoin. Peu à peu, elle a progressé dans cette voie. Ce Conseil, demandé par la France de façon très ferme à Amsterdam, se tiendra donc le 21 novembre à Luxembourg. La Commission vient de faire ses propositions, nous ne les avons pas encore étudiées dans le détail, mais pour ce qui concerne la France nous en approuvons l'esprit, et l'Italie aussi. C'est vrai que l'Europe n'est pas seulement une construction économique et financière. Sa mission, sa vocation, c'est de répondre aux besoins de paix et de progrès de tous les Européens. C'est en défendant notre modèle social que l'Europe s'enracinera dans le

coeur et aussi dans l'esprit des Européens.

Nous avons évoqué les problèmes de l'élargissement. Nous partageons, avec nos amis italiens, l'idée qu'il est indispensable qu'avant l'élargissement, il y ait une réforme institutionnelle. C'est la raison pour laquelle, avec la Belgique, nous avons co-signé une déclaration en annexe à la signature, il y a deux jours, du Traité d'Amsterdam par les ministres des Affaires étrangères de l'Union. S'agissant de Schengen qui va s'ouvrir à l'Italie, nous avons, là aussi, constaté notre accord sur le plan technique et notamment des contrôles qui doivent être organisés. Les deux ministres de l'Intérieur, M. Napolitano et M. Chevènement ont signé, après les avoir longuement travaillés et étudiés, deux accords importants, l'un sur la coopération et l'autre sur la réadmission qui sont des accords très essentiels pour nous, pour les Italiens comme pour les Français.

Nous avons ensuite évoqué les problèmes des questions politico-militaires, notre position à l'égard de la réforme de l'OTAN. Il y a dans ce domaine des sensibilités ou des exigences qui sont un peu différentes, mais il y a un objectif commun qui est de renforcer la responsabilité de l'Europe dans le système européen, dans le système de l'OTAN. Nous avons également évoqué les liens qui doivent exister entre l'Union de l'Europe occidentale et l'Union européenne de façon à ce que l'identité de Défense européenne puisse mieux s'affirmer.

Nous avons évoqué les problèmes internationaux à l'ordre du jour. On a encore constaté une grande convergence de vue. C'est vrai pour la Bosnie, où nous avons indiqué que dans la mesure où l'ensemble du dispositif, aussi bien Américain qu'Européen, pourrait se maintenir à partir de juin prochain, au moins en partie pour garantir la stabilité de la Bosnie, nous serions d'accord. Mais si les Américains partaient, nous ne pourrions pas nous-mêmes rester. Nous avons évoqué l'Albanie, où nous avons été ensemble sous commandement Italien et où les résultats ont été positifs. Et maintenant il faut nous associer dans le cadre européen et international pour permettre à l'Albanie de retrouver ses chances de développement sur le plan économique. Nous avons parlé du Proche-Orient et, là encore, pour partager le sentiment que la dégradation du processus de paix est extraordinairement préoccupante par les conséquences qu'elle peut avoir sur l'ensemble de la région et la reprise du terrorisme que bien entendu nous condamnons de la même façon. Nous avons évoqué le drame algérien.

Nous avons évoqué les problèmes de l'Iran et notre souhait de voir rassemblées les conditions nécessaires pour que, ensemble, les ambassadeurs de l'Union européenne puissent rejoindre dans les meilleurs délais -et avec toutes les conditions naturellement, notamment à l'égard de l'ambassadeur d'Allemagne- à leurs postes.

Enfin, nous avons évoqué les questions bilatérales. Sur ces questions bilatérales, je soulignerais surtout deux points, indépendamment des accords informels intéressants qui ont été passés entre les deux ministres de l'Environnement. Je voudrais souligner deux points. Le premier, une volonté commune de voir notre coopération industrielle se développer et la décision que nous avons prise pour cela, c'est de créer un groupe de travail nous permettant de mieux identifier les efforts qui devraient être réalisés et les secteurs qui pourraient être privilégiés, notamment dans le domaine de la construction aéronautique et du transport aérien, et puis, bien entendu, ce qui pour nos amis Italiens et pour nous est tout à fait essentiel, la liaison transalpine Turin-Lyon et ses modalités de mise en oeuvre. Les deux ministres compétents pour les problèmes de transport se sont mis tout à fait d'accord sur la nécessité de tout mettre en oeuvre pour permettre la réalisation de ce grand projet qui intéresse à la fois les voyageurs, mais aussi les marchandises, je dirais peut-être surtout les marchandises, et notamment le transport des camions par rail, ce qui a beaucoup d'avantages en matière de fluidité, et surtout de lutte contre la pollution.

Sur tous ces points, nous avons décidé d'associer de façon déterminée nos efforts, et en attendant la réalisation de ce grand projet, que nous souhaitons le plus rapide possible, et nous ferons tout pour ça, nous avons décidé de tout mettre en oeuvre pour améliorer les conditions actuelles de transport, à la fois des personnes et des marchandises.

Voilà ce que nous avons fait ce matin et je vais demander au Président du Conseil Italien de bien vouloir nous donner son point de vue sur cette journée.

M. PRODI - J'ai bien peu de chose à ajouter à la synthèse exhaustive et précise de M. le

Président de la République. M. Chiara, le tiens simplement à souligner que cette étroite alliance

Président de la République, M. Chirac. Je tiens simplement à souligner que cette étroite alliance entre la France et l'Italie est un élément de sécurité et de force pour l'Europe. Cet élément agit comme un élément de renforcement des institutions européennes.

A la suite d'Amsterdam, il sera important de changer de cap. Cela sera possible. La déception partielle du dernier Sommet européen sera effacée. Nous avons souligné comme cela est important, à la veille de l'élargissement de l'Europe, car dans le cas contraire, nous serions face à une Europe bien peu efficace.

En ce qui concerne les autres thèmes, je ne veux pas m'y attarder, puisque cela pourrait faire l'objet de notre conférence de presse. Je souhaite simplement rappeler qu'il y a également eu un accord sur un texte qui a été mis en place par les deux ministres du travail et qui a été confirmé lors de leurs entretiens sur la position commune, sur une position commune relative à la conférence du Luxembourg qui se tiendra, il me semble, les 21 et 22 novembre prochains. Cette position concerne le problème de la formation, le problème de la lutte contre le chômage et concerne également une position commune des deux pays relative au temps de travail, sujet où les gouvernements s'engagent à convenir de modalités d'identification, de modalités pratiques, et comme le dit le communiqué, telle réduction du temps de travail devra être convenue de façon à ce qu'elle puisse permettre une nouvelle création d'emploi et qu'elle puisse bénéficier tant aux entreprises, qu'aux travailleurs avec le soutien, évidemment, de l'Etat.

Voilà, il s'agit là des décisions qui ont été prises par les deux ministres du Travail, français et italien, lors de la conférence bilatérale.

Je tiens également à rappeler que le 20 octobre prochain, comme un prolongement de notre Sommet d'aujourd'hui, les ministres de l'Education nationale des deux pays se rencontreront pour coordonner la réforme universitaire et la recherche scientifique tant pour parler des problèmes de l'enseignement du français en italien et vice et versa.

LE PREMIER MINISTRE - M. le Président de la République, M. le Président du Conseil, dans cette Savoie qui est un trait d'union naturel entre la France et l'Italie, je crois que c'est le climat très amical de nos rencontres qui m'a frappé et de même que l'impressionnante convergence de vues qui s'est établie entre les délégations italiennes et françaises.

J'ai peu de choses à rajouter. Le Président de la République a dit ce qu'avait été notre travail en commun. Ce texte entre les deux ministres du Travail mentionnant notamment les problèmes de la réduction du temps de travail me paraît être quelque chose d'important. Au moment où la Commission, elle-même fait pour le Sommet pour l'Emploi ce que le gouvernement et la France ont souhaité, au moment où se Sommet sur l'Emploi va se tenir, il me semble que la Commission fait des propositions intéressantes. Je crois qu'il ne faut, sans doute, pas semer des illusions mais en même temps montrer que l'emploi est au cœur de nos préoccupations.

En ce qui concerne le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, nous avons réaffirmé nos volontés et en même temps insisté sur le besoin de coordination économique qui peut se faire, qui doit se faire entre les quinze au sein de l'écofin et entre les pays participant à l'Union monétaire, dans une instance informelle.

Nous avons confirmé qu'en ce qui concernait l'élargissement, qui est pour nous une perspective, il y avait une sorte de préalable institutionnel, plus exactement de nécessité à donner à l'Europe avant cet élargissement un mécanisme de décision et un dispositif institutionnel qui assurent son efficacité et de ce point de vue, il est clair que le Traité d'Amsterdam qui vient d'être signé, doit être repris et prolongé, comme l'a indiquée la déclaration commune dont nous avons parlé.

Je ne reviens pas sur les projets bilatéraux que le Président de la République et le Président du Conseil ont évoqué. Là aussi, peut-être, une tonalité : il était intéressant de voir sur les grands projets d'infrastructures qui peuvent concerner directement nos deux pays, que c'est ensemble que les ministres des Transports et les ministres de l'Environnement ont cherché des voies communes. Cette volonté de concilier les impératifs économiques et techniques de sécurité est une vision de l'environnement me paraît être aussi une tonalité intéressante de ce Sommet.

QUESTION - M. Chirac, M. Prodi, j'aurai voulu savoir si face à la tragédie que l'on vit en Algérie, qui continue de susciter l'inquiétude internationale. Est-ce qu'une initiative conjointe peut être envisagée, compte tenu des liens qui unissent la France à l'Algérie, face à cette guerre qui

semble interminable ?

LE PRESIDENT - Les liens et les relations entre l'Italie et l'Algérie sont excellents. Le Président du Conseil, M. Romano Prodi, a proposé d'apporter tout son concours dans toute la limite de ses possibilités pour essayer de permettre à ce pays de retrouver son calme, dans la condamnation que nous faisons de toutes les atrocités qui s'y commettent. J'ai indiqué au Président du Conseil, que tout ce que pourrait faire l'Italie, dans ce sens, irait pour la France dans le bon sens et que nous souhaitons que l'Italie puisse, compte tenu de son contexte historique différent de celui de la France à l'égard de l'Algérie, être un élément de raison et de calme dans les rapports entre l'Algérie et le reste du monde.

QUESTION - Une question que j'adresse à M. Chirac et à M. Prodi. En ce qui concerne les relations avec l'Iran, elles sont en train d'être débattues par l'Union européenne et ce qui concerne le retrait des Ambassadeurs après le contrat conclu par Total, pourrait-il y avoir une initiative commune France-Italie pour essayer de renouer des liens avec l'Iran ?

LE PRESIDENT - Ce n'est pas une initiative France-Italie. C'est une initiative de l'Union européenne. Nous sommes naturellement solidaires, notamment, de nos amis Allemands dans cette affaire. Il n'en reste pas moins que nous souhaitons que ce problème soit réglé le plus rapidement possible. Quand je dis le plus rapidement possible, je devrais dire dans les jours qui viennent. Nous y avons tous intérêt. Cela suppose, bien sûr, que les garanties données à l'Ambassadeur d'Allemagne soient tout à fait claires. A ce moment, nous pourrions tous ensemble repartir solidairement à Téhéran. Mais, c'est un sujet que M. Prodi suit personnellement.

M. PRODI - Je ne puis que confirmer cette nécessité d'une action européenne pour le rappel des Ambassadeurs. Nous pensons, effectivement, que ce que vous avez intitulé dialogue critique, dans votre question, est extrêmement important et doit être étendue, parce qu'il me semble difficile de penser que la paix au Moyen-Orient puisse se construire en faisant abstraction d'aspects aussi importants pour la paix du Moyen-Orient, elle-même. Je dois également dire que nous avons essayé d'accélérer le renvoi des Ambassadeurs, puisque le premier pas du dialogue est le renvoi des Ambassadeurs. Ceci, évidemment, ne signifie pas qu'il y ait un relâchement, même une distraction dans la lutte contre le terrorisme. Il s'agit de quelque chose, d'une partie importante de notre politique étrangère commune. Ceci signifie un dialogue approfondi qui tient compte des différences mais également de l'utilité de ce dialogue.

LE PRESIDENT - Je dirai une chose pour justifier ou expliquer ce dialogue qui, souvent, est mal compris. Lorsqu'il y a eu au Sud-Liban, il y a quelques mois, "l'opération des raisins de la colère", on a assisté d'abord à un système d'escalade qui était extrêmement préoccupant entre le Hezbollah et les Israéliens. L'Union européenne a essayé, notamment la France, de maîtriser cette situation et de faire arrêter ces combats. Finalement, c'est ce qui s'est passé. Mais cela s'est passé pour une très large part parce que le dialogue critique existait et a permis aux Européens de faire passer des messages clairs et forts, directement aux autorités de Téhéran qui, bien entendu, étaient également concernées par ces problèmes.

Le Président Prodi dit que l'Iran, de même d'ailleurs que la Syrie sont des éléments incontournables de la solution du processus. On ne peut pas, en effet, les ignorer, et, par conséquent, même s'il n'enlève rien à notre condamnation extrêmement forte et ferme de toute politique terroriste, le dialogue critique correspond à un besoin et à une nécessité.

QUESTION - Je voulais savoir, M. le Président, ce que vous pensez de la déclaration conjointe qui a été faite par les gouvernements français et italien sur l'aménagement du temps de travail ?

LE PRESIDENT - Je la trouve tout à fait excellente et très bien balancée.

QUESTION - M. le Président, comme vous avez parlé du Liban, je me permets de vous poser une question sur l'Afrique. Que pensez-vous de la décision du Secrétaire général des Nations Unies, de faire rentrer l'équipe qui devait enquêter sur les crimes de guerre dans l'ex-Zaïre ? Que pensez-vous du développement de la situation au Congo, plus particulièrement à Brazzaville ?

LE PRESIDENT - Pour ce qui concerne la situation au Congo, je ne puis que déplorer, que malgré les efforts très importants, faits par le Président Omar Bongo, du Gabon, médiateur, en liaison

permanente, avec le représentant de l'ONU, M. Sahnoum, je ne peux que regretter que les affrontements se poursuivent. La France, pour ce qui la concerne, appuie, sans réserve, la médiation Bongo-Sahnoum, à laquelle s'associe un certain nombre d'autres chefs d'Etat africains, comme vous le savez, au premier rang desquels le Président Eyadéma.

Quant à la décision prise par le Secrétaire général, M. Kofi Anan, je n'ai pas à porter de jugement sur sa décision. Mais à partir du moment où les enquêteurs de l'ONU n'étaient pas autorisés à se rendre là où ils souhaitaient se rendre pour constater les massacres qui y ont peut-être eu lieu, on ne peut pas préjuger naturellement des choses, enfin c'est une probabilité. A partir de là je ne vois pas ce que ces gens auraient eu à faire, à rester indéfiniment sans avoir l'autorisation d'aller faire les constatations qui s'imposent. Je le déplore. Nous le déplorons, que les émissaires de l'ONU, que les enquêteurs de l'ONU n'aient pas pu se rendre là où ils voulaient se rendre pour dire la vérité au monde sur les atrocités qui ont été commises au Zaïre.

QUESTION - A MM. Prodi et Jospin. Ce document sur la réduction du temps de travail, outre le fait, qu'il prépare la Conférence de Luxembourg, est-ce qu'il aura des conséquences sur la législation des deux pays ?

M. PRODI - Un document qui n'a pas sa place dans la législation, vous sous-entendez qu'il n'est pas efficace, n'est pas un document, est un non document. Il est tout à fait clair que ceci signifie s'orienter vers la perspective dont nous vous avons fait part. Donc essayer d'approcher ce problème dans le cadre du concours des entreprises et des travailleurs, avec le soutien de l'Etat, et je voudrais, à cet égard, rappeler que dans le budget italien, 400 000 milliards sont inscrits à cet effet. Il s'agit d'une somme qui a été augmentée en ce qui concerne le projet de finances qui est en train d'être débattu au Parlement. La législation Italienne a déjà fait un certain nombre de choses et se propose d'aller de l'avant sur ce chapitre.

LE PREMIER MINISTRE - Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président de la République, si nous considérons que le chômage est certainement un des problèmes majeurs auquel l'Europe est confrontée, que dès lors les politiques en faveur de l'emploi doivent avoir une priorité forte dans nos objectifs politiques et dans nos engagements budgétaires, et -c'est le cas du gouvernement français- je pense que c'est une bonne chose que les deux ministres, peu de temps avant la conférence sur l'emploi, aient adopté une déclaration commune qui mentionne notamment les problèmes du temps de travail.

Mais bien sûr, comme l'a dit le Président Prodi, ces documents n'ont pas de caractère préalable à des actions de caractère législatif. Les deux gouvernements restent libres dans leurs assemblées de prendre les décisions qu'ils souhaitent. Notre approche est de considérer que même si l'Europe, et en particulier la France, ont des taux de chômage plus élevés en 1998, et nous pensons que ce sera le cas en France, nous savons que cette croissance économique essentielle, pour créer l'emploi, ne sera pas suffisante pour faire reculer le chômage aussi vite et aussi fort que nous le voulons. Et c'est pourquoi le gouvernement déploie des actions dans d'autres domaines. Il y a cette action au niveau européen, dont nous avons pris l'initiative, mais qui se trouve relayée aujourd'hui, et sur laquelle les Italiens et les Français ont des approches assez communes. Et puis, il y a en France, ces outils que nous voulons utiliser sans illusion, mais en sachant qu'ils peuvent être utiles, dans la diminution du temps de travail. Et puis, il y a également ce programme « emploi des jeunes ». Donc, nous essayons, sur ce terrain de la lutte contre le chômage, des actions de caractère volontariste, sans nier naturellement les réalités économiques.

Pour finir, c'est pour moi l'occasion de vous dire que, dans le cadre de l'entretien que nous avons eu, le Président du gouvernement italien et moi-même ce matin, nous avons souligné -et je tiens à le faire publiquement- la convergence d'approche des deux gouvernements en ce qui concerne les questions économiques et sociales la façon de les traiter, et cette convergence qui concerne les deux gouvernements que nous avons ressenties, je tenais à l'exprimer publiquement aujourd'hui ici en France, mais en pensant aussi à l'Italie.

QUESTION - Je m'adresse à MM Chirac et Prodi. Pouvez-vous nous préciser les conditions de financement et le calendrier de réalisation de la liaison ferrée transalpine qui paraît aujourd'hui

taire l'unanimité entre vous ?

M. PRODI - La décision a été extrêmement précise. Il existe déjà des financements pour les études préliminaires, ainsi que pour ce que l'on appelle l'examen technique géologique et économique du flux de trafic et également de l'impact environnemental. Cette somme a été réservée pour les trois années à venir. Il s'agit d'une somme de 100 milliards de lires, et par conséquent, si ces études se révèlent favorables, et si l'accord prend une forme définitive, l'on peut prévoir qu'au début du siècle prochain l'on puisse penser au démarrage de l'infrastructure de base et non plus aux aspects d'expérimentation.

QUESTION - Je voudrais savoir si vous avez parlé de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Si oui, quelle est la position comme j'imagine, quelle est la position de la France sur la proposition Américaine et Italienne ?

LE PRESIDENT - Nous avons évoqué ce point naturellement. Vous savez que la France a pris une position depuis très longtemps qui n'est pas exactement celle de l'Italie. C'est ainsi. Nous avons néanmoins conclu de nos entretiens avec nos amis Italiens que nous devons coordonner nos positions dans ce domaine comme dans les autres, et que par conséquent, nous les coordonnerons.

QUESTION - C'est une question pour M. Jospin. Sans préjuger du travail que va faire le gouvernement dans les jours qui viennent, n'avez-vous pas peur que dans le texte de la déclaration commune sur l'emploi, des mots comme flexibilité ne braque certains de vos partenaires ?

LE PREMIER MINISTRE - Vous parlez de la déclaration commune entre Italiens et Français. Il me semble que c'est essentiellement le mot "employabilité" dont je reconnais qu'il n'a pas un caractère esthétique particulièrement marqué, mais je crois que c'est ce terme qui a été utilisé dans la déclaration commune. A priori, mais enfin sous réserve de vérification, parce que ce travail n'a pas été fait ici dans le Sommet, comme vous le savez, mais directement entre les deux Ministres, puisque Mme Aubry était aujourd'hui, retenue à Paris -et M. Strauss-Kahn l'a rejoindra ou même, je crois, est déjà parti la rejoindre- par la préparation économique du Sommet sur l'emploi, les salaires et le temps de travail que j'ouvrirai la semaine prochaine.

QUESTION - Pouvez-vous nous préciser ce qui s'est dit pour améliorer les conditions actuelles du transport dans les vallées alpines française et italienne pour lutter contre la pollution ?

M. PRODI - Je ne peux que rappeler ce qui a été dit par les deux Ministres de l'Environnement, à savoir la préoccupation, le souci commun de vérifier les conséquences d'une augmentation du trafic dans les dix années à venir, entre les deux pays avec une accentuation du passage du trafic routier au rail. La forte pression qui est exercée sur le franchissement, sur la liaison entre Lyon et Turin, la nécessité de procéder à un investissement aussi important découle de la constatation qui devra être confirmée par les études dont j'ai parlé tout à l'heure, du caractère insoutenable au plan de l'environnement d'un trafic routier qui croît tous les ans à un niveau qui dépasse toutes les prévisions.